

NOTICE D'UTILISATION : DÉAMBULATEUR PLIANT

REF 216103

Le déambulateur pliant (réf. 216103) s'adapte à la taille de l'utilisateur grâce à ses 4 pieds réglables en hauteur. Il est facilement pliable et permet d'obtenir un encombrement minimum. Son assemblage ne nécessite aucun outil. Lire attentivement les instructions et les mises en garde avant toute utilisation. Conserver cette notice.

Caractéristiques techniques :

- Dimensions hors tout : P. 50 x l. 58 x H. 74/93 cm
- Dimension entre les deux poignées : 44 cm
- Hauteur maximale : 74 – 93 cm
- Matière : aluminium
- Poids : 2.2 kg
- Poids maximum supporté : 100 kg
- Code LPP : **6256108**

Instruction d'assemblage :

- Le déambulateur est livré plié
- Déplier complètement jusqu'au blocage automatique
- Appuyer sur l'ergot central de sécurité pour le replier (fig 1)
- Régler la hauteur des pieds à l'aide des ergots des 4 pieds (fig 2)
- Attention : les 4 ergots doivent être bien enclenchés et positionnés au même niveau sur les 4 pieds du déambulateur

Recommandations d'utilisation :

- Avant chaque utilisation, vérifier que les 4 pieds sont correctement réglés (ergots enclenchés) et que le déambulateur est complètement déplié en position sécurisée
- Ne doit pas être utilisée par une personne de plus de 100 kg

Entretien régulier :

- Essuyer le déambulateur avec un chiffon doux
- Eliminer systématiquement les salissures en utilisant une solution savonneuse suivie d'un séchage
- Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à base d'eau de Javel qui peuvent endommager ou décolorer le produit
- Vérifier régulièrement les 4 pieds du déambulateur. Les tubes ne doivent pas être rouillés ou endommagés.
- Seul un technicien habilité peut procéder au remplacement de pièces fournies par Les **Laboratoires Euromédis**

Conditions de garantie :

Le produit est garanti de 2 ans, dans le cadre d'une utilisation normale. Cette garantie exclut toutes les avaries dues à un manque d'entretien, à une mauvaise utilisation ou à un non respect des recommandations émises. La garantie ne s'applique pas à un matériel réparé ou modifié sans l'accord des **Laboratoires Euromédis**. La garantie ne couvre pas l'usure normale des matériaux et des pièces. La garantie ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages ou intérêts directs ou indirects.

